THE SINE / TRIEVES

CHÂTEAU-BERNARD

Le passage du le Rallye du balcon du Vercors ne fait pas l'unanimité

l'ordre du jour du conseil A rorme an jour and a municipal de jeudi soir, outre quelques délibérations de gestion courante, il était prévu que Michel Gauthier, président du Syndicat intercommunal d'électricité de la Haute Vallée de la Gresse (SIEHVG), présente le dossier concernant les travaux de modernisation de l'électrification publique des communes adhérentes. La présence d'une dizaine d'habitants pour assister à ce conseil a donc été une bonne surprise, rapidement ternie par l'altercation d'un conseiller avec un habitant, qui perturbait le bon déroulement du conseil. Cela s'est terminé par l'expulsion de ce dernier, dont les propos ressemblaient plutôt à un règlement de compte personnel.

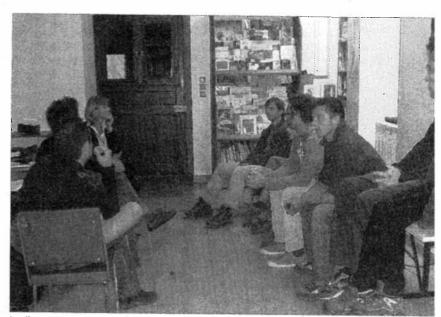
Une absence de consultation préalable pointée du doigt

Dans une ambiance redevenue sereine et attentivé, et après l'intervention appréciée de M. Gauthier (lire ci-contre), Frédérique Puissat, maire, qui présidait ce conseil, a donné la parole aux habitants présents qui souhaitaient manifester leur désaccord quant à l'autorisation de laisser traverser la commune, les 27 et 28 octobre, par le premier Rallye du balcon Est du Vercors. Les principales réclamations ont porté sur l'insuffisance de communication et sur l'absence de consultation préalable, sur les motivations politiques d'une telle décision qui apparaît comme incohérente avec la charte du Parc du Vercors, sur les pollutions envi-

ronnementales occasionnées, sur les perturbations de circulation dues aux fermetures des routes pendant les premiers jours de vacances scolaires. Mais aussi sur les risques à l'occasion des traversées des différents hameaux, sur les doutes émis quant à l'efficacité des moyens envisagés pour assurer la sécurité des personnes et des biens, tant au cours de la compétition que durant les inévitables essais, reconnaissances et entraînements lors des jours précédents et, enfin, sur l'impact symbolique de cette manifestation, qui semble contraire à l'orientation et à l'image écologiques, ainsi qu'à la qualité de vie que souhaitent privilégier les différentes instances de la région des balcons Est du Vercors.

Mme Puissat a répondu : « Cette décision est de la compétence du maire et j'en assume l'entière responsabilité. Je précise toutefois que cette décision a fait l'objet d'une information en conseil municipal. Je réponds toujours favorablement aux différentes animations, qu'elles soient festives, musicales ou sportives, dans la mesure où elles permettent aux habitants de ma commune de consolider le sentiment du "bien vivre ensemble". [...] J'entends bien vos observations, je les comprends et je les intégrerai dans le bilan de cette manifestation, qui ne pourra se dérouler qu'après l'autorisation du préfet de l'Isère et la validation des conditions d'organisation par les instances spécialisées des sports automobiles ».

Alain COPÉ



La discussion entre les habitants et les élus a été à la fois animée et constructive.

La modernisation de l'éclairage publ en bonne voie

a présentation du dossier des travaux d'électrification proposés a fait ressortir que le remplacement total ou partiel de luminaires et d'appareillages à forte puissance, la suppression de certains points d'éclairage, ainsi que l'installation d'horloges astronomiques permettront, tout en bénéficiant d'un meilleur éclairage, une économie de consommation de 54 % et un gain financier annuel de l'ordre de 3000 €.

Compte tenu d'un taux de subventions se situant entre 53 % et 70 %, en fonction des choix retenus parmi les différentes propositions, la part financière à charge de la commune serait amortie sur deux ou quatre ans pour un investissement prévu pour durer une trentaine d'années.

Des réponses en novembre

Le prochain conseil de début novembre apportera des réponses, après délibérations sur les choix possibles et les budgets estimés, sur la suppression des points lumineux proposée et sur le choix des luminaires présentés.

Les communes adhérentes devront répondre impérativement au plus tard mi-novembre, afin de r planning, qui pré but des trav mars 2013.

Pour terminer très animé, la d sur l'ouverture excle de la station du zelier, du 19 au 2 permettant les tes des nouveaux m VTT par les jour techniciens spécia acceptée à l'unan renouvellement caidé de gestion de du col de l'Arzelie conduit pour six m

SAINT-MARTIN-DE-CLELLES

MONESTIER-DE-CLERMO